



# MÉHEUT, brodeur d'images



P. 6 - 7 - Le plan numérique à l'école publique



P. 8 - 9 - Un nouvel EHPAD au cœur de la ville



P. 12 - 13 - P.L.U. : des espaces remarquables au titre de la loi Littoral

© YVES DUCRET



## RETOUR EN IMAGES

### PAGE 4 - 5



© DR

## LES ÉLUS VOUS INFORMENT

### PAGE 6 - 7

- Le plan numérique à l'école publique

### PAGE 8 - 9

- Un nouvel EHPAD au cœur de la ville

### PAGE 10

- Contrôle de conformité des raccordements à l'assainissement  
- La nouvelle gare routière scolaire rue Laënnec bientôt terminée

### PAGE 11

- Le Patronage laïque s'illumine et sonne  
- La Ville se dote d'un panneau d'informations électronique

### PAGE 12 - 13

- P.L.U. : des espaces remarquables au titre de la loi littorale

### PAGE 14

- Un projet pour embellir le centre-ville  
- Sécurité routière, Tous responsables !



© DR

## KOI 2 9 SUR PONT LA

### PAGE 15

- Sylvain Philippon, un bénévole aux services de la population



© ADAGP, PARIS 2016

## ANIMATIONS - AGENDA

### PAGE 16 - 17

- Mathurin Méheut, brodeur d'images



## LES ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

### PAGE 18

- Un fest-noz le 16 avril au Triskell  
- Un quart de siècle, ça se fête !

### PAGE 19

- On s'lance, une aide de la CAF en direction des projets des jeunes  
- Collecte alimentaire, merci aux bénévoles

## EXPRESSION LIBRE

### PAGE 20



© ELENABSL - FOTOLIA

## PRATIQUE

### PAGE 21

- Modification de la taxe de séjour  
- Registre communal de recensement des personnes fragiles  
- Permanence des élus

### PAGE 22 - 23

- Projet « Mutuelle Pour Tous »  
- «Zéro phyto» en ville : le pari difficile

**Magazine municipal édité par la Ville de Pont-l'Abbé**

Square Europe - CS 50081 - 29129 Pont-l'Abbé cedex  
Tél. : 02.98.66.09.09 - Fax. : 02.98.66.09.00 - www.ville-pontlabbe.fr

**Directeur de la publication :** Thierry Mavic  
Responsable de la publication : Éric Le Guen  
Conception-réalisation : Nathalie Mavic

**Imprimeur :** 3i concept - ZI des Pays-Bas - 29510 Brieuc-de-l'Odet  
Tirage : 5 000 exemplaires

Photos couverture : Quat'Coul - ADAGP Paris 2016 - Procolor -  
Agence blezat architectes associés - DR  
ISSN 1277 7900

Imprimé sur papier 100% recyclé



# Améliorer votre vie au quotidien

Lors du conseil municipal du mois de janvier, nous avons débattu et voté le budget 2016. L'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition est maintenu. Au regard de l'augmentation des charges structurelles d'une part et de la diminution des dotations de l'État de l'autre, nous étudions toutes les possibilités pour réduire notre budget de fonctionnement. En effet, notre capacité d'autofinancement, même si elle se réduit, nous permet d'investir encore pour la ville et les habitants. L'investissement, c'est indirectement de l'emploi au niveau local. Nous avons un patrimoine très dégradé. Nous établissons un projet pour un nouveau service technique du côté de la route de Loctudy à Ti Carré. Nous allons démolir le foyer paroissial pour laisser place à un projet avec des logements et une médiathèque. Nous avons mené une étude urbaine sur le centre-ville pour donner les orientations sur son aménagement. Une priorité est donnée pour la rénovation de la rue du château, la rue Jean-Jacques Rousseau et la place des Échaudés dans un premier temps,

ensuite la place Gambetta, la rue Marcel Cariou. Nous engagerons aussi des travaux dans les quartiers.

Dans le cadre de la nouvelle organisation des services municipaux, nous allons effectuer des travaux dans la mairie annexe située au pied du Château afin d'améliorer l'accessibilité des services à la population. La restructuration et l'extension de l'EHPAD de la résidence des camélias vont démarrer pour le mois de juin. Un chantier de plus de 3 ans pour un coût de plus de 10 millions d'euros.

Nous avons mis en place un plan sur trois ans pour conforter le numérique dans nos écoles. Nous avons donné plus de moyens pour les projets pédagogiques. Nous allons réaliser pour plus de 300 000 € de travaux dans des locaux, ... Bien d'autres chantiers sont en cours comme la réalisation de la gare routière scolaire rue Laënnec, la réalisation du schéma d'aménagement des eaux usées et pluviales, ...

Le grand chantier de cette année 2016, reste la finalisation du Plan Local d'Urbanisme qui devrait, assez rapidement maintenant, vous être présenté en réu-



© LARNICOL

nion publique. Un projet qui tarde à aboutir. Le conseil municipal a dernièrement délibéré sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui trace la ligne directrice des 15 prochaines années en matière d'aménagement de notre territoire. Lors du prochain bulletin municipal, nous y reviendrons très largement.

Soyez assurés que l'équipe municipale est entièrement mobilisée pour améliorer votre vie quotidienne.

*Le Maire, Thierry Mavic*

## Gwellaat ho puhez pemdeziek

E-pad kuzul-kêr miz Genver hor boa kendivizet ha votet budjed 2016. Promet hor boa chom hep kreskiñ ar feurioù tellañ ha dalc'het hon eus d'hor ger. Pa gresk ar c'hargoù evit ar frammoù, en un tu, ha pa zigresk skoaziadoù ar Stad, en un tu all, emamp o studiañ kement tra a c'hallomp ober evit digreskiñ hor budjed mont en-dro.

Rak gant hor galloud emarc'hantaouiñ, ha pa vefe o tigrskiñ, e c'hallomp postañ argant c'hoazh evit ar gumun hag he annezidi. Postañ argant zo krouiñ implijoù er gumun en un doare dieeun.

Gwall zisleberet eo hor glad. Emaomp o sevel ur raktres evit ur servij teknikel nevez kostez hent Loktudi e Ti Kare. Emaomp o vont da zistrujañ oaled ar barrez evit kas da benn ur raktres gant lojeizoù hag ur vediaoueg el lec'h m'emañ. Kaset hon eus ur studiadenenn da benn e kreiz-kêr evit

divizout ar pezh a vo d'ober evit kempenn anezhañ. Lakaet e vo da dremen da gentañ al labourioù evit renevezij straed ar c'hastell, ar straed Jean Jacques Rousseau ha plasenn ar Skaotenoù, ha da c'houde ar blasenn Gambetta, ar straed Marcel Karioù. Boulc'hañ a raimp labourioù er c'harerioù ivez.

Da-heul aozadur nevez ar servijoù-kêr, emamp o vont d'ober labourioù en adti-kêr e-kichen ar c'hastell evit ma vo aesoc'h d'an dud mont d'ar servijoù. E miz Mezheven emañ al labourioù o vont da gregiñ evit adframmañ hag astenn AHDOD Annez ar C'hamelia. Ur chanter hag a bado ouzhpenn 3 bloaz hag a gousto ouzhpenn 10 milion a euroioù.

Savet hon eus ur steuñv hag a bado 3 bloaz evit krefivaat an niverel en hor skolioù, roet hon eus muioc'h a argant evit ar raktresoù pedagogel, emamp o vont da

gas da benn ouzhpenn 300 000 € a labourioù e savadurioù, ...

Kalz a chanterioù all emeur o kas da benn evel hini gar ar c'hirri-boutin er straed Laëneg, brastres terkañ an dourioù lous hag an dourioù-glav, ...

Ar chanter bras er bloaz 2016-mañ a chom Steuñv Lec'hel ar C'hêraozañ a zlefe, buan a-walc'h bremañ, bezañ kinniget deoc'h en un emvod foran. Ur raktres hag a zo kaset da benn gant dale. Divizet en deus ar c'huzul-kêr nevez zo war ar Raktres Terkañ ha Diorren Padus (RTDP) da sevel linennoù bras ar pezh a vo d'ober er pemzek vloaz da zont evit terkañ hor c'humun. En hor c'hannadig da zont e komzimp amploc'h eus an dra-se.

Bezit sur eo bodet holl nerzhioù skipailh an ti-kêr evit gwellaat ho puhez pemdeziek.



© YVES DUCRET

▲ 24 janvier 2016 - Concert de Popa Chubby au centre culturel Le Triskell.



© DR

▲ 18 mars 2016 - Les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège Laënnec en création avec le collectif des souffleurs commandos poétique, en résidence au centre culturel Le Triskell.



© N. MAVIC

▼ 21 janvier 2016 - Cérémonie des vœux à la population au centre culturel Le Triskell.



© DR

▼ 3 février 2016 - Présentation, en mairie, des projets du collectif «Pont-l'Abbé Solidarité Internationale», subventionnés par la Ville.



© DR

▲ Le Maire Thierry Mavic, Jean-François Cariou, Émile Signor, Jean Moreau, Jean L'Hénoret, Paul Rochard et le Président de la FNACA, Yves Le Bec lors de la commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962.



© N. MAVIC



4 février 2016 - Opération « Un arbre pour le climat » à l'école Jules Ferry.

16 mars 2016 - Rencontre inter-générationnelle à Pors moro, en présence des 3 EHPAD de Pont-l'Abbé et des enfants du centre de loisirs.



© DR



6 mars 2016 - Concert de Vincent Peirani «Living Being» Quintet au centre culturel Le Triskell.



© DR

# Le plan numérique à l'école publique

L'informatique est devenue une composante incontournable de notre société. Elle a révolutionné les modes de travail, les communications, les loisirs. L'Éducation Nationale n'est pas restée en marge de ce vaste mouvement technologique et elle adapte en permanence ses pratiques et ses programmes à l'environnement numérique.

La Ville Pont-l'Abbé a souhaité permettre aux enfants scolarisés dans les écoles publiques d'entrer de plein pied dans ce monde numérique qui est le leur. Un plan informatique sur

trois ans a donc été mis en œuvre pour doter les écoles des outils rendus nécessaires par l'évolution de la technologie et celle des programmes de l'Éducation Nationale. D'un montant de plus de 130 000 €

et réparti sur trois budgets, ce plan donne aux enseignants les moyens de mettre en œuvre les pédagogies nouvelles permises par le numérique. Ils ont été associés à la définition des besoins et à la programmation des achats. L'année scolaire 2015-2016 a été celle de la mise en place des équipements de base : câblages, équipements de réseau et sécurités, vidéo projecteur interactif, un premier lot de tablettes numériques pour les écoles maternelles, des ordinateurs pour l'école Jules Ferry. Dans le même temps, les enseignants ont reçu un ordinateur afin de préparer leurs cours.

## NOUVEAU À L'ÉCOLE MATERNELLE

« Les tablettes sont utilisées dans les écoles maternelles de la ville depuis le début du mois de janvier. Les élèves et les enseignants sont ravis de cette nouveauté. Elles servent quotidiennement sur les temps d'APC (activités pédagogiques complémentaires) ou en classe. Nous avons testé avec succès auprès des élèves plusieurs applications, apprentissage de l'écriture, dessin, jeux mathématiques, Mémoire. Aujourd'hui à Merville, les 12 tablettes partiront bientôt dans les écoles de Lambour et Kerarthur. Nous les retrouverons l'année scolaire prochaine. » *Marc Arrivé, directeur de l'école de Merville*



## Une ouverture sur le monde

La Ville offre ainsi une formidable opportunité d'enseigner l'informatique au plus grand nombre et dans de bonnes conditions. Les enfants deviennent capables d'utiliser l'ordinateur pour créer des écrits, des illustrations, des animations. Ils apprennent l'autonomie dans la recherche sur le net. Ils peuvent également communiquer par courriel. L'élève, devant l'ordinateur, est actif et construit lui-même son itinéraire d'apprentissage à travers son action. Il travaille à son rythme et avec plus de confiance : l'erreur peut être immédiatement corrigée et effacée. L'ordinateur est un outil de documentation parmi d'autres, et il permet une ouverture sur le monde.

*Jacques Tanguy, adjoint-au-maire chargé de la vie scolaire*



## 3 QUESTIONS À

YANNICK GLOAGUEN,  
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE JULES FERRY

### Comment les enseignants de Jules Ferry ont-ils vécu le début du plan informatique ?

**Yannick Gloaguen** - C'était une attente des enseignants. L'utilisation de l'informatique prend une place de plus en plus importante dans la façon d'enseigner. Ainsi, ce nouvel outil pédagogique offre une souplesse pédagogique qui permet un accès plus large et très réactif à diverses ressources. Qu'ils soient écrits, visuels ou sonores, les documents sont mobilisables afin de préparer la classe, mais ils sont aussi disponibles dans l'instant pour illustrer la réponse à la question d'un élève. L'informatique est

aussi un outil du quotidien pour les familles : vidéos, courriels, réseaux sociaux. Former les enfants, c'est leur donner une égalité sociale face à cette évolution technologique.

### Quelle formation pour les enseignants ?

**Y.G.** - En lien avec le plan informatique municipal, les enseignants ont demandé une formation approfondie sur l'espace numérique de travail et les applications pédagogiques désormais possibles. Le conseiller pédagogique intervient aussi en classe auprès des élèves avec l'enseignant. Recherche documentaire, codage d'instructions pour un robot, capture d'écran, réalisation de documents écrits et illustrés, mais aussi entraide, formation à la sécurité informatique et respect des droits des autres sont quelques exemples de cet univers informatique nouveau. Les compé-



tences sont validées par le B2I à la fin du CM2.

### Bénéficiez-vous d'un soutien technique ?

**Y.G.** - Nous apprécions la disponibilité et l'efficacité de David Féron, responsable de l'informatique à la Ville, pour la mise en place et le suivi des équipements informatiques. Il participe aussi à notre formation par ses conseils techniques sur les équipements.

# Un nouvel EHPAD au cœur de la ville

La nouvelle construction de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de l'Hôtel Dieu, rue du Prat, dont les travaux ont démarré en septembre 2015, sera livrée au premier semestre 2017. Le processus est engagé depuis près de 10 ans avec pour objectif d'offrir aux personnes hébergées à la maison de retraite de l'Hôtel-Dieu, un cadre de vie adapté à leurs attentes. Il s'agit d'une reconstruction totale qui permettra d'améliorer les conditions d'accueil de chaque résident.



▲  
Vue depuis l'Est de  
la rue du Prat.

© AGENCE BLEZAT ARCHITECTES ASSOCIÉS

au long cours sans être pour autant défini comme leur « lieu de vie ». L'organisation de ce long séjour était alors conçue comme un lieu d'hospitalisation prolongée, et non comme une résidence. Tout a changé en 2010 avec la requalification partielle du service en tant qu'EHPAD.

## Une maison de retraite au cœur de la ville

Depuis 2012 et l'intégration de l'Hôtel-Dieu au sein du groupe HSTV, le dossier de la reconstruction totale de la maison de retraite

Otre le projet architectural, cette construction vient célébrer l'émergence et le développement de la nouvelle culture de « lieu de vie » à la maison de retraite grâce notamment à l'engagement constant des équipes de soin et d'accompagnement, à la volonté de l'établissement d'investir et à la participation des usagers.

À l'origine, les lits constituaient un vaste secteur de « long séjour » accueillant les personnes âgées



▼  
Vue depuis l'Ouest  
de la rue du Prat.

© AGENCE BLEZAT ARCHITECTES ASSOCIÉS



Vue depuis le Nord de la rue Roger Signor

© AGENCE BLEZAT ARCHITECTES ASSOCIÉS

a été priorisé, avec le soutien actif des différents partenaires. L'opération représente un investissement de 12 387 500 €, subventionnée à hauteur de 26 %. La surface totale utile est de 5 990 m<sup>2</sup>, comprenant 116 chambres individuelles de 20 et 30 m<sup>2</sup> : 82 places pour personnes âgées dépendantes (contre 57 aujourd'hui) et 34 lits d'unités de soins de longue durée (USLD). La performance thermique du nouveau bâtiment permettra de limiter la consommation d'énergie primaire à moins de 50 kWh par an et par m<sup>2</sup>.

Cette maison de retraite neuve reste implantée au cœur de la ville. Elle sera à la fois distincte du site hospitalier et connectée (par liaison souterraine) aux services de l'hôpital (consultations, imagerie, urgences).

### Un cadre de vie aménagé pour vivre ensemble

Le nouveau bâtiment permettra de faire vivre les valeurs d'accueil, d'hospitalité, dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. L'accent est mis sur l'hôtellerie, tout en maintenant un haut niveau de médicalisation.

L'ouverture sur la ville et sa vie sociale est marquée par le chemin piéton de contournement, à l'usage de tous les habitants du quartier.



Vue depuis le parking Toussaint Louverture

© AGENCE BLEZAT ARCHITECTES ASSOCIÉS

La nouvelle maison de retraite de l'Hôtel-Dieu sera agrémentée de 1 350 m<sup>2</sup> de jardin accessible à tous. L'accès à une salle d'animation pour les activités des associations environnantes sera également proposé. Enfin, les conditions de travail des équipes de soin et d'accompagnement seront largement améliorées par le caractère fonctionnel de l'édifice, comparativement à la dispersion actuelle des lits d'EHPAD et d'USLD sur trois bâtiments distincts. Afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage du projet, la congrégation des sœurs

de Saint-Thomas-de-Villeneuve et son groupe hospitalier HSTV ont souhaité faire appel à un bailleur social, Aiguillon Construction, expérimenté dans la construction de logements.

La Ville de Pont-l'Abbé s'est mobilisée autour de ce partenariat afin de permettre la mise en œuvre du projet (échanges de terrain) et de faciliter son insertion urbaine dans une logique de refonte totale du quartier et de ses accès au bénéfice de tous les habitants.

*Thierry Mavic, Maire*

## Contrôle de conformité des raccordements à l'assainissement



© DR

▲ L'environnement est fragile ; ces opérations de contrôle qui ont pour objectif de vérifier le bon raccordement des installations visent à le préserver.

Dans le cadre du schéma directeur d'Assainissement des eaux pluviales et des eaux usées (SDAEP), le cabinet B3E de Quimper a été retenu par la commune pour mener cette étude.

Les investigations du cabinet B3E permettent de mettre en exergue les points sensibles des réseaux communaux chargés en eaux parasites et qui devront faire l'objet de réhabilitations. Dans le même temps, des mesures bactériologiques sont effectuées dans les conduites d'assainissement des eaux pluviales afin d'identifier les secteurs sensibles où des réseaux de collecte des eaux usées seraient raccordés par erreur au réseau de collecte des eaux pluviales.

Le quartier de la gare a été identifié comme sensible à ce sujet ; c'est pourquoi la collectivité a demandé à B3E de contrôler toutes les ins-

tallations de ce secteur. Plus de 100 contrôles ont déjà eu lieu et ont permis de mettre en évidence un certain nombre de défauts. Ce contrôle chez les particuliers, réalisé aux frais de la commune, dure environ 30 minutes et a pour objectif de vérifier le bon raccordement des installations et gouttières via l'utilisation de colorants permettant de tester l'écoulement des eaux. Les contrôles se poursuivent et la collectivité vous remercie à l'avance pour l'accueil réservé au cabinet B3E.

*Stéphane Le Doaré, adjoint-  
mairie chargé de l'assainissement*

## La nouvelle gare routière scolaire rue Laënnec bientôt terminée

Les travaux d'aménagement de la nouvelle gare routière scolaire rue Laënnec (tranche 1) avancent bon train.

Depuis quelques semaines, les quais « bus » ont été mis en service afin d'améliorer le quotidien des usagers. La Municipalité remercie l'ensemble des partenaires et des usagers pour leur patience durant les travaux sachant que les conditions météorologiques des deux derniers mois n'étaient pas favorables.

Le nouveau schéma donne satisfaction et ce chantier sera terminé durant les vacances scolaires de



© DR

Pâques. La réalisation des marquages au sol rendra notamment encore plus lisible la place de chaque utilisateur.

Mais plus qu'une gare routière, c'est un nouvel environnement qui a vu le jour dans ce quartier, facilitant les

▲ Grâce à cette nouvelle gare routière scolaire, la place de chaque usager sera plus lisible et plus sécurisée.

déplacements des piétons et vélos en toute sécurité.

Au total, 380 000 € seront investis pour réaliser cet ouvrage.

*Stéphane Le Doaré, adjoint-  
mairie chargé des travaux*

## Le Patronage laïque s'illumine et sonne

Après la réfection du bâtiment en 2013, la grande salle du Patronage laïque retrouve toute sa splendeur avec un nouvel équipement technique son, lumière et vidéo.

**P**our mieux répondre aux besoins des associations et usagers du Patronage laïque, la Municipalité a décidé fin 2015 d'investir dans un équipement technique de qualité et simple à utiliser. Le choix du matériel s'est fait en étroite collaboration avec le service culturel de la Ville.

L'équipement comprend 12 projecteurs à LED afin d'éclairer l'espace scénique. La sonorisation est composée d'un système à colonnes avec deux caissons de graves qui permet une diffusion homogène jusqu'au fond de la salle. Le caractère discret



© UWE POENSGEN

des colonnes préserve également l'esthétique du cadre de scène. Une table de mixage son, une platine CD, 4 micros, dont 2 sans fil, ainsi qu'un pupitre lumière et un vidéoprojecteur complètent le tout.

Cet investissement permet d'accueillir dans de bonnes conditions des manifestations variées comme le théâtre, des spectacles musicaux mais également des conférences et

▲ L'espace scénique est éclairé par 12 projecteurs à LED et la sonorisation permet une diffusion homogène jusqu'au fond de la salle.

réunions.

Une soirée d'information et de démonstration à destination des associations utilisatrices est prévue le 13 avril à 18h00. Renseignements auprès de Uwe Poensgen au 02.98.66.00.40.

## La Ville se dote d'un panneau d'informations électronique



© DR

La Ville de Pont-l'Abbé dispose, depuis le mois de septembre 2015, d'un panneau d'informations électronique à l'entrée du square de l'Europe devant l'Hôtel de Ville.

**L**e panneau d'informations électronique est destiné à l'information municipale et à la communication événementielle des associations. Les utilisateurs de ce support de communication sont la municipalité et les différents services municipaux, les services publics installés sur la commune ainsi que les associations dont le siège social et/ou les activités sont situés sur le territoire de Pont-l'Abbé. Les particuliers, les professionnels individuels et les sociétés privées n'ont pas accès

au panneau, sauf action collective visant à l'animation de la Ville.

Les messages à diffuser concernent des informations à caractère général et doivent s'adresser à un nombre suffisamment large de personnes : d'abord aux habitants de Pont-l'Abbé, à ceux des communes voisines et plus largement aux hôtes qui séjournent sur notre territoire.

Toutes personnes désirant utiliser ce service doivent au préalable demander une autorisation par mail à : [accueil@ville-pontlabbe.fr](mailto:accueil@ville-pontlabbe.fr)

# P.L.U. : des espaces remarquables au titre de la loi Littoral

La protection des espaces remarquables et caractéristiques est organisée par la loi Littoral et codifiée dans le code de l'urbanisme.

Ces dispositions font obligations dans les documents d'urbanisme et les autorisations liées à l'occupation du sol de préserver les espaces terrestres et marins, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel ou culturel du littoral et nécessaires aux équilibres écologiques biologiques. La délimitation de ces espaces se traduit aujourd'hui dans le Plan d'Occupation des Sols par un zonage NDs, mais à l'occasion de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il est apparu nécessaire d'actualiser cette identification. Ce travail a été confié au bureau d'études ENAMO de Brest.

La prise en compte de ces espaces dans le P.L.U se traduit par un zonage Ns et Nszh (pour les zones humides identifiées au sein de la zone Ns).

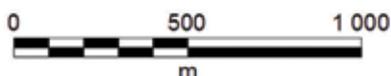
Dans ces secteurs, aucune urbanisation n'est possible. Seuls des aménagements légers peuvent y être autorisés à condition qu'ils ne portent pas atteinte aux sites et à la qualité des milieux. De plus, ces aménagements doivent permettre un retour à l'état naturel du site.

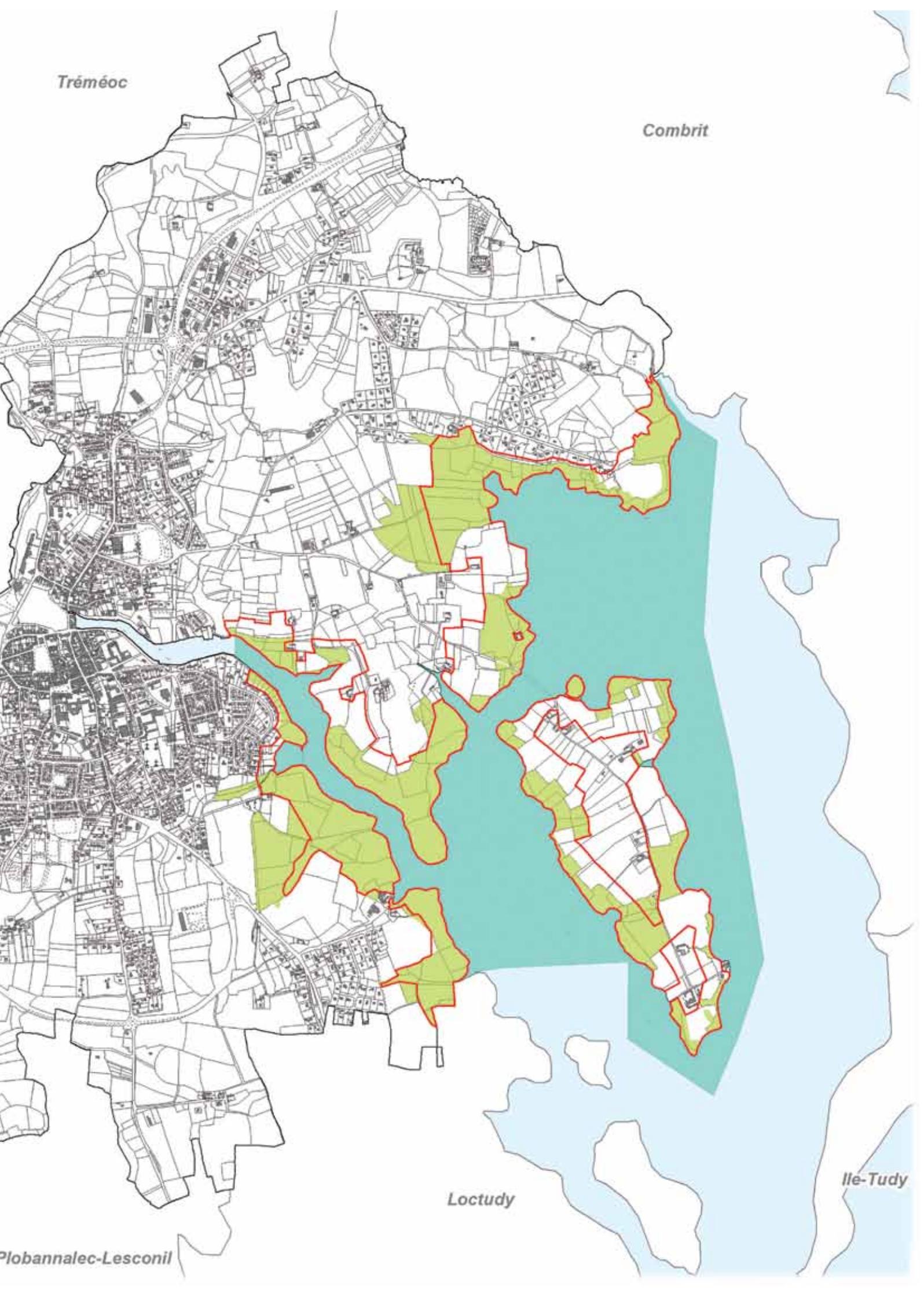
Ces espaces contribuent à la qualité et à l'attractivité du territoire communal. Leur identification et leur gestion constituent un véritable enjeu de politique locale.

-  Espaces remarquables terrestres
-  Espaces remarquables maritimes
-  Espaces remarquables du POS en vigueur (zone NDs)

Sources :

- Cadastre 2015 - DGFIP
- Espaces remarquables - ENAMO, 2016





Tréméoc

Combrit

Loctudy

Plobannalec-Lesconil

Ile-Tudy

## Un projet pour embellir le centre-ville

Un projet d'embellissement de deux postes Erdf, rue Victor Hugo et rue Roger Signor est en cours. L'objectif : une meilleure intégration dans le paysage urbain.

Répartis à différents endroits de la ville, plusieurs postes de distribution de l'électricité font partie du paysage urbain. Malheureusement, non entretenus extérieurement, ils sont sales et sont utilisés comme support pour de l'affichage sauvage.

Aujourd'hui, la commune et Erdf, exploitant de ces postes de distribution, ont la volonté de contribuer à une meilleure intégration de ces ouvrages dans le paysage urbain.

Le projet a été confié au Point Information Jeunesse et aux services



▲ À travers ce projet, le groupe de jeunes en formation à l'IBEP va découvrir le métier de peintre.

techniques municipaux. Ces derniers se sont tournés vers l'IBEP, dans le cadre d'une formation de préparation à l'insertion. Un groupe de jeunes, accompagné d'un graphiste professionnel, va réaliser une fresque, sorte de trompe-l'œil, sur chacun des transformateurs. L'ob-

jectif est de renforcer l'estime que ces jeunes ont d'eux-mêmes en leur permettant d'apporter leur contribution à l'embellissement de la ville et, par la même occasion, de découvrir des métiers (peintre en bâtiment et artiste peintre). L'opération devrait durer six mois.

## Sécurité routière, Tous responsables !

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, une quarantaine d'enfants de l'école Jules Ferry ont participé à un cycle « sécurité routière ».

Le projet a été mis en place du 14 septembre au 17 décembre avec la collaboration de Francis, bénévole et des services de la Direction Départementale des Territoires et De la Mer. Des animations et ateliers collectifs ont permis aux enfants d'aborder des notions simples de sécurité routière et d'identifier les panneaux et gestes utiles pour des déplacements sécurisés. L'acquisition de ces repères s'est traduite par la réalisation de plusieurs supports ludiques (jeux de l'oie, cocotte en pa-



pier...) utiles pour continuer la sensibilisation avec d'autres enfants et par l'utilisation de bracelets fluorescents offerts par le Point Information Jeunesse de la commune.

▲ Les enfants ont réalisé des supports destinés à sensibiliser leurs camarades à la sécurité routière.

# Sylvain Philippon, un bénévole aux services de la population



« SYLVAIN A BESOIN D'AIDER SON PROCHAIN, DANS UNE SOCIÉTÉ OÙ L'ÉGOÏSME SE DÉVELOPPE DE PLUS EN PLUS »

dans une société où l'égoïsme se développe de plus en plus.

Lorsque Thierry Mavic lui a demandé de faire partie de la liste « Rassembler et agir », cet homme d'action, qui n'adhère à aucun parti politique, n'a pas réfléchi longtemps avec d'accepter. Il est aujourd'hui conseiller municipal, et est présent dans les commissions « Urbanisme, cadre de vie, habitat, travaux » et « Affaires scolaires, périscolaire et enfance » ainsi qu'au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Pour lui, c'est au sein de ces commissions que se fait le travail municipal, et sa présence malgré un emploi du temps chargé montre l'engagement qu'il a vis-à-vis de l'équipe et surtout des Pont-l'Abbistes.

Nous sommes fiers d'avoir dans notre équipe un jeune si actif. Merci Sylvain pour tout ce que tu fais pour la commune.

*Éric Le Guen, adjoint-au-maire chargé des associations*

Sylvain est âgé de 41 ans et est père de 3 enfants de 12 ans, 8 ans et le dernier de 18 mois. Son métier à la Brittany Ferry l'oblige à être absent une semaine sur deux. Malgré cela, et depuis plusieurs années déjà, il est très actif dans les associations de Pont-l'Abbé.

**S**ylvain est aujourd'hui président de l'association de Rosquerno qui permet à des jeunes de venir découvrir notre territoire pendant les périodes scolaires. Il fait également parti de l'association des parents d'élève et du conseil d'école de Jules Ferry. Son souhait : agir pour améliorer le quotidien des enfants. Il est la locomotive qui entraîne les parents à faire des activités pour financer les voyages scolaires.

Mais l'envie d'agir et d'aider de Sylvain ne s'arrête pas là. Il est depuis 2002, pompier volontaire à Pont-l'Abbé. Vous pouvez le retrouver sur les calendriers mais surtout dans l'action auprès des habitants de Combrit, l'Île Tudy, Pont-l'Abbé et Tréméoc. Il s'est engagé à être présent une semaine sur cinq au minimum comme tous les pompiers de Pont-l'Abbé et assure, en plus, de nombreuses gardes. C'est pour lui un besoin d'aider son prochain,

# Mathurin Méheut, brodeur d'images

L'exposition temporaire 2016 du Musée Bigouden est consacrée à Mathurin Méheut, artiste majeur de la région. En association avec le Musée Méheut de Lamballe, le Musée Bigouden offre, par un voyage constant entre le vêtement bigouden et l'œuvre graphique de l'artiste, une nouvelle perspective sur la relation de Méheut au textile.

▼ Focus sur *L'Automne, le pardon de Notre-Dame-de-la-Joie, Penmarc'h*  
Œuvre réalisée avant 1921 -  
H. 135 x L. 488



© PHOTOS : ADAGP, PARIS 2016

« ... C'EST MERVEILLEUX, C'EST SPLENDIDE. QUEL PAYS AHURISSANT MAIS AUSSI QUELLES PERSPECTIVES DE TRAVAIL ET DE RENOUVEAU ! »

MATHURIN MÉHEUT,  
AU DÉTOUR D'UNE VISITE EN 1944

## À NOTER SUR L'AGENDA

### La nuit des Musées

Samedi 21 mai 2016

De 18h00 à 22h00

Entrée gratuite

**M**athurin Méheut (1882-1958) est l'auteur d'une œuvre infiniment riche. Son travail sur le textile témoigne de son intérêt précoce pour la broderie, la dentelle ou le batik. Dans l'esprit de l'Art nouveau, chacune de ses créations est l'occasion de réinterpréter la nature. Dès 1912, il découvre les vêtements si particuliers toujours portés en Pays bigouden, et parfait sa connaissance des costumes à chaque séjour. Amoureux d'une humanité originale, il trouve chez les Bigoudens une esthétique insolite et hardie. Il rend compte avec une finesse et une acuité incroyable la multitude des scènes qui s'offrent à lui. S'il travaille « sur le motif » et s'il choisit ses modèles parmi la foule, il se tourne aussi volontiers vers des personnes portant le « costume » pour la circonstance.

Sans anecdote ni caricature, Mathurin Méheut croque le Pays bigouden avec considération et appétence. C'est par cet éclairage humaniste que le Musée Bigouden souhaite faire [re]découvrir l'un des plus grands et des plus célèbres artistes bretons.

Par un voyage constant entre le vêtement bigouden et l'œuvre graphique de Mathurin Méheut, l'exposition révèle toute l'énergie du trait et la puissance des couleurs au service de ses très chères silhouettes bigoudènes.

### Une scénographie au service des œuvres

Du croquis rapide à la toile monumentale, des silhouettes dessinées

► *Pays bigouden, portrait*  
Vers 1912 - encre noire - gouache sur papier - 25,2 x 19 cm

aux pièces textiles, tous les objets et œuvres sont mis en valeur grâce au travail d'Hélène Charron, scénographe. L'exposition prend vie grâce à un travail sur la présentation des œuvres, sur la lumière, le son, les ambiances...

Une première salle est dédiée aux dessins. Elle donne à comprendre les matériaux bruts utilisés par Méheut : les hommes, les femmes, mais aussi les labeurs quotidiens ou bien encore les fêtes annuelles... Elle est marquée par une ambiance bichromique, blanche, ponctuée de crayonné noir, mettant en valeur les dessins « au trait » de Méheut, pris sur le vif. Cette accumulation de dessins, plus d'une soixantaine, permet de voyager dans l'œuvre de Méheut pendant près de quarante ans.

Un second espace évoque la très intéressante question des sources

de l'artiste. Cette salle, plus petite, invite le visiteur à comparer les rares portraits réalisés par Méheut et ses modèles, véritable découverte faite dans le cadre des recherches préalables à l'exposition par l'équipe du musée.

### ***L'Automne, le pardon de Notre-Dame-de-la-Joie, Penmarc'h***

Le visiteur découvre ensuite un troisième univers autour de l'œuvre majeure *L'Automne, le pardon de Notre-Dame-de-la-Joie*, Penmarc'h. Un espace où plusieurs vêtements traditionnels dialoguent avec l'œuvre monumentale de près de cinq mètres. Cette œuvre fait partie des très grands formats de l'artiste. Elle est d'une importance capitale, tant par sa taille que par son intérêt artistique. Étant donné qu'elle n'a jamais été présentée au public depuis 1921, elle est la pièce maîtresse de l'exposition.

Le dernier espace propose une mise en miroir des modèles issus de la collection d'Alain Nicolas et les superbes planches de broderie peintes par Méheut pour le livre *Broderies en Bretagne*. Un dispositif central, utilisé comme mise à distance avec pupitres inclinés, présente une série exceptionnelle de pièces vestimentaires sur manne-

## EN PRATIQUE

Musée Bigouden  
Square de l'Europe  
[www.museebigouden.fr](http://www.museebigouden.fr)

### Renseignements

Tél. : 02.98.66.09.03 (accueil) ou  
02.98.66.00.40 (administration)  
[accueil@museebigouden.fr](mailto:accueil@museebigouden.fr)

### Horaires

Ouvert du 2 avril 2016  
au 30 octobre 2016.

Avril, mai, juin, septembre et  
octobre : du mardi au dimanche  
de 14h00 à 18h00.

Fermé le 1<sup>er</sup> mai.

Juillet-août : tous les jours de  
10h00 à 18h00.

### Tarifs

Plein tarif 4,50 € - Réduit 3,50 €  
Gratuit pour les moins de 7 ans.

quin et ses équivalents picturaux. Cette salle est le pendant de la première. Le visiteur est ici plongé dans une atmosphère colorée, irisée. Ces ambiances se répartissent selon la disposition de la salle, de façon hexagonale, mettant également en valeur tant les pièces que l'architecture de la rotonde.

## À VOIR ÉGALEMENT AU MUSÉE MATHURIN MÉHEUT DE LAMBALLE

Pour le Musée de Lamballe, entièrement dédié à l'artiste, cette exposition temporaire est, avant tout, l'occasion de faire découvrir les créations en batik réalisées par Méheut avant 1914. À la fois peintre, céramiste, illustrateur, décorateur, graveur, Mathurin Méheut a exploré toutes les techniques. À l'image de son insatiable curiosité, il s'intéresse, dès le début de sa carrière, aux multiples applications décoratives dans les arts du textile. Trop peu connues, les recherches dans ce domaine sont présentées du 19 mars au 31 décembre 2016 au Musée Mathurin Méheut à Lamballe. Certaines de ces pièces sont inédites et uniques.

**Musée Mathurin Méheut - Place du Martray - 22400 Lamballe**

Tél. : 02.96.31.19.99 - [www.musee-meheut.fr](http://www.musee-meheut.fr)

Renseignements : [contact@musee-meheut.fr](mailto:contact@musee-meheut.fr)



## Un fest-noz le 16 avril au Triskell



© DR

L'album « Daou don dañs » du couple de sonneurs Steven Bodénès (bombarde) et Sylvain Hamon (cornemuse) sortira le samedi 16 avril à Pont-l'Abbé à l'occasion d'un fest-noz organisé au Triskell par le cercle celtique Ar Vro Vigoudenn.

**D**aou don dañs (deux airs à danser) est le nom du prochain album de Steven Bodénès et Sylvain Hamon autour de Rozenn Talec (chant), Julien Le Mentec (basse) et Thibault Niobé (guitare). On retrouvera sur ce disque bien évidemment de la musique à danser, mais également des mélodies et des airs à la marche issus d'anciens enregistrements publiés par Loeiz Ropars avec ses compagnons chanteurs de Poul-laouen. Un hommage appuyé au

travail de Loeiz qui pour le quintet, est et restera un personnage incontournable dans le rôle de la transmission du chant et du kan ha diskan en Pays Montagne.

Afin de marquer l'événement, les sonneurs ont confié le soin aux danseurs du cercle celtique de Pont-l'Abbé d'organiser un grand fest-noz avec bien entendu les musiciens du disque mais aussi : les groupes Startijenn et Oliolio, le duo Talec / Noguét et les sonneurs An Habask / Chapalain et Hénaff / Meunier.

## Un quart de siècle, ça se fête !

Le Football Club de Pont-l'Abbé, né de la fusion de l'U.S. Pont-l'Abbé et de la J.A. Pont-l'Abbé, soufflera ses 25 bougies le samedi 25 juin 2016.

**P**our cette occasion, une grande journée festive sera organisée avec des animations et matchs tout au long de la journée au stade municipal. Elle sera conclue par un grand repas dans la soirée au centre culturel Le Triskell !

Les organisateurs sont à la recherche de photos/vidéos d'archives, d'objets, de maillots retraçant l'histoire du club. Ils invitent tous ceux qui ont participé à la vie du club depuis sa création à se manifester et s'inscrire afin de prendre part aux festivités.

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site officiel du club ([www.fcponslabbe.fr](http://www.fcponslabbe.fr)), le compte facebook (Football-Club-de-Pont-l'Abbé) ainsi qu'au bureau du stade municipal. Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact auprès d'Olivier Hervé (06.63.01.05.90), de Pierre Le Gars (06.51.72.92.95), ou encore via l'adresse mail du club ([fcponslabbe@hotmail.fr](mailto:fcponslabbe@hotmail.fr)).



© DR

# On s'lance, une aide de la CAF en direction des projets des jeunes

Tu as entre 11 et 17 ans et tu as un projet avec tes amis ? La Caf du Finistère peut t'aider à le financer.

**U**ne des priorités de la Caisse d'Allocations Familiales étant d'agir pour la jeunesse, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère porte un dispositif intitulé « On S'Lance » à destination des jeunes âgés de 11 à 17 ans. Il permet de financer des projets à hauteur de 1 000 euros maximum. Porté par au moins trois jeunes, chaque projet doit contribuer à l'animation locale du territoire, de la commune, du quartier.

## Quelques exemples ?

Créer et monter une exposition, développer une action de solidarité de voisinage, agir pour les plus jeunes ou pour les aînés, réaliser un film, créer un événement sur la commune, protéger l'environnement, aménager un local ou un terrain, lancer une nouvelle activité, une fête dans un accueil de loisirs ou un espace jeunes, dans une association, dans un quartier... Seules restrictions : les voyages et séjours, qui peuvent trouver d'autres sources de financement, ou des projets qui ne profiteraient pas à d'autres.

## Quel est le montant de l'aide ?

Le financement possible par la CAF est à hauteur maximum de 70 % du projet. Pour financer le reste, il faut penser à l'autofinancement, aux subventions de votre commune...

## A qui s'adresser ?

Chaque candidature devra être accompagnée par un adulte : soit un parent, un professeur ou encore un animateur jeunesse. Dans le Pays Bigouden, c'est la Maison de Particip'Actions de Pont-l'Abbé (MP'A) qui a été retenue pour gérer l'enveloppe financière allouée par la CAF jusqu'en 2017. Les dossiers de candidature sont donc à retirer et à déposer à la MP'A.

*L'équipe de la MP'A*

## COLLECTE ALIMENTAIRE, MERCI AUX BÉNÉVOLES



Lors de la collecte de la banque alimentaire les 27 et 28 novembre dernier, 5 tonnes 650 de denrées ont été récoltées par une équipe de 34 bénévoles dans les grandes surfaces de la ville.

En 2015, 65 familles de Pont-l'Abbé, soit 150 personnes, ont bénéficié d'une aide alimentaire et de colis d'urgence. La distribution a lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis après-midi de chaque mois.

Renseignements au CCAS au 02.98.82.43.50

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Tél. : 02.98.66.08.03  
mpa.centresocial@gmail.com  
MPT - rue du Petit Train - 29120 Pont-l'Abbé



## Expression du groupe « Rassembler et agir »

# Une équipe pour faire avancer la ville

On a coutume de dire que les questions d'urbanisme se mènent sur le temps long : un temps nécessaire à la définition du projet urbain, à sa maturation, aux études, aux acquisitions foncières, aux recherches de programmes adaptés. À Pont l'abbé nous ne dérogeons pas à la règle. Après bientôt deux ans, les grues, symbole de la construction, sont revenues dans notre commune et nombreux sont les projets qui font avancer notre ville. Les travaux de rénovation des camélias vont bientôt commencer, l'hôtel dieu s'agrandi, la gare routière rue Laennec est

presque terminée. Les Halles vont commencer à être rénovées cette année ainsi que le site internet, des travaux important vont être réalisés à l'école primaire. Pour conforter le service à population et l'accessibilité, des aménagements vont se faire dans bâtiment de la mairie annexe au pied du château. De nombreux logements sociaux ont été livrés, les remises de clefs ont permis d'aider les plus démunis de nos concitoyens et d'autres projets sont en cours. Quant à la dette de la ville, elle a diminué en 2015 et nous permettra d'investir dans les projets de notre programme.

Nous sommes très attachés à la démocratie dans notre commune et nous écoutons les avis des uns et des autres. Ce n'est pas toujours celui qui crie le plus fort qui a raison. Nous nous devons de protéger les plus faibles, l'intérêt général et notre ville. C'est ce que nous faisons dans la limite des pouvoirs que nous avons pour le bien de tous les Pont-l'Abbistes.

## Expression du groupe « Ensemble gardons le cap »

Il est difficile d'échapper au contexte alourdi par les agressions lâches et cruelles des terroristes. Il ne faut pas pour autant nous laisser submerger par un sentiment de crainte excessive. Le mieux est de tenir bon car notre pays doit rester fier des valeurs démocratiques et républicaines que notre société s'est forgées au fil de l'Histoire. Les agresseurs veulent injecter de la peur dans les esprits. Attention à ce qu'ils cherchent à faire de nous : toujours plus d'audience pour les idées de repli sur soi véhiculées par ceux dont les discours (sans solution) sur la peur et la haine sont le fond de commerce. Faisons confiance à notre République pour prévenir les provocations folles, et

traiter les souffrances lorsque le mal arrive malgré tout. Le temps viendra d'un climat moins violent. La solidité de notre société sera plus forte que les barbares qui manipulent les esprits tragiquement détournés. Mais venons-en à Pont-l'Abbé... La municipalité a déjà parcouru un tiers de la durée de son mandat. Nous observons les hésitations, les annonces non suivies d'effets, les méthodes brutales du maire par lesquelles il se met lui-même en situation d'embarras : conflit avec les communes voisines et les familles des élèves des écoles publiques venant de l'extérieur, taxe sur les enseignes commerciales, grosses pierres contre les gens du voyage, démolition en règle du projet de

cinéma sans solution sérieuse de remplacement, centres de secours baladeurs, gendarmerie sur roulettes, stop de la route de Quimper installé puis supprimé, double langage sur les commerces, budget 2016 non sincère, médiathèque annoncée mais pour quel contenu ?... Pont-l'Abbé était sur de bons rails. Nous voulions garder le cap. Le maire prétendait qu'il allait changer de cap... vers où ? On annonce, on bricole, on dément, on brutalise, on recule, on hésite, tout traîne... Où nous conduit-on ?



hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;  
4°) les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le Conseil municipal détermine.

- la définition des procédures de contrôle par la commune du montant des cotisations acquittées, d'instruction des réclamations et de taxation d'office.

Dans ce contexte d'évolution normative, la commune a modifié les modalités d'application de la taxe de séjour afin de les mettre en conformité avec la loi de finances pour 2015 et son décret d'application précités. Le nouveau formulaire de déclaration est disponible sur le site de la ville ([www.ville-pontlabbe.fr](http://www.ville-pontlabbe.fr)) ou en mairie.

## MODIFICATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

La loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 (loi de finances pour 2015) et son décret d'application n°2015-970 du 31 juillet 2015 ont apporté des modifications au dispositif de la taxe de séjour. Les principales évolutions apportées par cette réforme sont :

- la modification des plafonds des tarifs de chaque catégorie d'hébergement ;

- la création de nouvelles catégories d'hébergement ;

- la limitation des exonérations obligatoires aux 4 cas suivants :

1°) les personnes mineures (enfants de moins de 13 ans auparavant) ;

2°) les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;

3°) les personnes bénéficiant d'un

## REGISTRE COMMUNAL DE RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, vous pouvez vous inscrire sur le registre communal de recensement des personnes fragiles. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule par exemple. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le C.C.A.S. au 02.98.82.43.50.

Des dépliants d'information sur les conduites à tenir sont aussi à votre disposition à la Mairie et au C.C.A.S.



## PERMANENCE DES ÉLUS

### LUNDI - 10h00/12h00 - CCAS (12 rue Arnoult)

Viviane Guéguen, adjointe-au-maire chargée de l'action sociale, du logement, de la santé et des handicaps

### LUNDI - 10h30/12h00 - MAIRIE (Square de l'Europe)

Anne Tincq, adjointe-au-Maire chargée de l'urbanisme, de l'environnement et de la qualité de vie

### MARDI - 11h00/12h00 - MAIRIE

Valérie Dréau, adjointe-au-maire chargée de l'économie, du tourisme, des commerces et du centre-ville

### MERCREDI - 11h00/12h00 - MAIRIE

Éric Le Guen, adjoint-au-maire chargé des associations, de l'animation, des sports, de la communication, des nouvelles technologies de l'information et de la démocratie locale

### JEUDI - 10h00/11h00 - MAIRIE

Bernard Le Floc'h, adjoint-au-maire chargé de la culture et du patrimoine

### SAMEDI - 9h00/10h00 - MAIRIE

Jean-Marie Lachivert, adjoint-au-maire chargé des finances, du budget, de l'administration générale, du personnel et de la sécurité

### SAMEDI - 10h00/11h00 - MAIRIE

Éric Le Guen, adjoint-au-maire chargé des associations...

### SAMEDI - 11h00/12h00 - MAIRIE

Stéphane Le Doaré, ddjoint-au-maire chargé des travaux, de la circulation et de l'assainissement

### SUR RENDEZ-VOUS

- Thierry Mavic, Maire

- Jacques Tanguy, adjoint-au-maire chargé de la vie scolaire, périscolaire, de l'enfance et de la jeunesse

## PROJET MUTUELLE POUR TOUS

La commune de Pont-l'Abbé et du Guilvinec se sont associées afin de travailler sur un projet de mise en place d'une mutuelle volontaire à destination des habitants des deux communes.

La première étape consistait à sonder la population afin d'évaluer son intérêt pour cette offre. Les 152 questionnaires réunis ont été analysés et les élus travaillent désormais avec les spécialistes afin de proposer des couvertures

en adéquation avec les attentes de la population.

Afin de sélectionner un (des) organisme(s) assureur (s) qui sera habilité à présenter ses (leurs) offres aux administrés, un processus de sélection a été mis en place.

A l'issue de la phase de présélection, des permanences, qui seront annoncées par voie de presse, auront lieu afin de présenter les offres aux administrés.

## « ZERO PHYTO » EN VILLE : LE PARI DIFFICILE

La Ville de Pont-l'Abbé a élaboré une démarche environnementale dans le cadre de pratiques alternatives au désherbage chimique. L'objectif est de permettre une amélioration de la biodiversité et une réduction de la pollution du sol.

Depuis 2003, le service « espaces verts » n'utilise plus de produit « phyto » sur les surfaces imperméables, ni sur les espaces

verts, excepté sur les stades et le cimetière.

Plusieurs techniques existent : le désherbage thermique, le paillage et le désherbage manuel. Bien sûr, il y a un inconvénient : ces alternatives aux produits chimiques utilisent deux fois plus de main d'œuvre et de temps !

Ce « zéro phyto » doit s'accompagner d'une meilleure acceptation par la population de la végétation spontanée sur l'espace public. Par ailleurs, depuis juillet 2010, un arrêté municipal précise que chaque habitant de Pont-l'Abbé est tenu de nettoyer devant son domicile sur une largeur de 1.5 mètre au droit de la propriété. Les efforts combinés des habitants et des services techniques doivent permettre de concilier le « Zéro phyto » avec une ville propre et agréable.

Enfin, il est à noter que les pesticides seront interdits dans les espaces verts publics dès 2017 et pour les particuliers dès 2019.

*Anne Tincq, adjointe-au-maire  
chargée de l'environnement*



# Zéro phyto

© FOTOS4U - FOTOLIA

## NOUVEAU À PONT-L'ABBÉ



### Quimper Cheminées

Kerouant

Tél. : 02.98.74.11.46.

[pontlabbe@quimpercheminees.fr](mailto:pontlabbe@quimpercheminees.fr)

Création, distribution, installation...



### Yves Rocher

14 rue du château

Tél. : 02.98.87.24.06.

Produits, soins du visage, corps et cheveux, parfums, maquillages...



### AB Clean VMC

Tél. : 06.17.13.37.29

[ab.clean.vmc@gmail.com](mailto:ab.clean.vmc@gmail.com)

Nettoyage des VMC  
(Ventilation Mécanique  
Controlée).



**La petite promeneuse**

Marion Le Quéffelec  
Tél. : 07. 83.74.56.85.  
lapetitepromeneuse.fr  
Garde et promenade d'animaux



**Internet Business**

18 rue Lamartine  
Tél. : 09.53.49.95.79.  
internetbusiness.fr  
Création et référencement de sites internet



**MJL Coiffure**

7 rue Marcel carieu  
Tél. : 02.98.66.18.41.  
Coiffure homme, femme et enfants.



**Le Barrel**

20 rue Lamartine  
Tél. : 02.98.11.98.94.  
Crêpes et burgers



**Benoît Morier  
Thélem Assurances**

16 rue Lamartine  
Tél. : 02.98.54.56.56.  
www.thelem-assurances.fr  
Agence d'assurance



**Animoon**

8 rue Jules Simon  
Tél. : 06.84.47.94.23.  
animoon.bzh@gmail.com  
Créations artisanales, vêtements, jouets... de 0 à 2 ans



**Ty prod**

Kerouant Vihan  
Tél. : 02.98.87.29.51.  
http://www.ty-prod.com  
Primeur Epicerie Fine avec des producteurs locaux



**Studio Laetitia Riopel**

7 rue Jean Jaurès  
Tél. : 06.61.62.27.92.  
www.lr-studio29.com  
Espace d'architecture d'intérieur



**Julien Garrec**

Ferme de Pouleac'h  
juliengarrec.carreur@gmail.com  
Tél. : 02.98.70.01.35.  
Chape traditionnelle, pose de carrelage et faïence, agencement...

# Marché aux Fleurs



Entrée libre

Arbustes,  
plantes vivaces,  
annuelles...

Samedi 28 mai 2016

10h00 - 17h00

Cour du château

& jardin des douves

